

## INSCRIPTION EN **SECONDE** générale et technologique Après affectation au lycée Jacques Amyot

### Constitution du dossier (documents à prévoir)

- 2 photos d'identité (à destination de la vie scolaire et de l'infirmerie)
- Photocopie du P.A.P. pour les élèves bénéficiant d'adaptations liées à leurs troubles des apprentissages.
- Les photocopies du livret de famille, concernant les parents et tous les enfants. Pour les parents séparés, une photocopie de la décision de jugement (partie concernant l'autorité parentale et le lieu d'habitation de l'élève).
- 1 **exeat** (certificat de sortie du précédent établissement) pour les collèges hors département.
- 1 relevé d'identité (bancaire, postal ou d'épargne) pour les élèves demi-pensionnaires, internes ou boursiers.
- Les photocopies des 4 pages de vaccinations du carnet de santé.
- Pour les élèves bénéficiant d'un P.A.I. ou P.P.S en 2020-21 (élèves souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique), en apporter la copie aux infirmières ainsi qu'une lettre de demande de renouvellement adressée au médecin scolaire.

### Remise du dossier complet au lycée Jacques Amyot, suivant le planning ci-dessous.

En raison du contexte sanitaire, seul l'élève et l'un de ses représentants légaux sont autorisés à entrer dans le lycée. Le port du masque est obligatoire.

MERCREDI 30 JUIN	
<b>Collège DENFERT ROCHEREAU</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
13h00 - 14h30	De A à D
14h30 - 16h00	De E à M
16h00 - 17h30	De N à Z
JEUDI 1er JUILLET	
<b>Collège Albert CAMUS</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
8h00 - 9h30	De A à D
9h30 - 11h00	De E à M
11h00 - 12h30	De N à Z
<b>Collège Paul BERT</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
13h30 - 14h30	De A à J
14h30 - 15h30	De K à Z
<b>Collège St Joseph LA SALLE</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
14h30 - 15h30	De A à Z
VENDREDI 2 JUILLET	
<b>Collège Jean BERTIN</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
8h00 - 9h30	De A à D
9h30 - 11h00	De E à M
11h00 - 12h30	De N à Z
<b>Autres collèges, lycées et hors département</b>	<b>1ère lettre du nom de famille de l'élève</b>
14h00 - 15h00	De A à Z